

MASTER 2 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS - MANAGEMENT DE LA CULTURE DANS LES BALKANS

· MASTER 2 DIRECTION DE PROJETS ET D'ÉTABLISSEMENTS CULTURELS - MANAGEMENT DE LA CULTURE DANS LES BALKANS

Depuis plus de dix ans, l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université des Arts de Belgrade ont mis en place un parcours, délocalisé à Belgrade, et intitulé parcours "Management et politiques culturelles dans les Balkans". Ce master fait l'objet d'un double

Présentation

Depuis plus de dix ans, l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université des Arts de Belgrade ont mis en place un parcours, délocalisé à Belgrade, et intitulé parcours "Management et politiques culturelles dans les Balkans". Ce master fait l'objet d'un double diplôme, délivré par les deux Universités (Lyon 2 et Université des Arts de Belgrade).

Les cours ont lieu à l'Université des Arts de Belgrade et les langues d'enseignement sont l'anglais et le français. La promotion est composée au maximum de 30 étudiant.es. La formation est à la fois destinée aux étudiant.es de l'Europe de l'Est, aux étudiant.es français et internationaux.

Le principal objectif des enseignements du Master est de former des experts en politiques culturelles et des directeur/trices de projets et d'établissements culturels et artistiques dans les Balkans avec une attention particulière pour la coopération, l'interculturalité et le dialogue entre les pays des Balkans.

Ce parcours a été nommé chaire de l'UNESCO en 2004. A ce titre, la formation noue de nombreux partenariats avec d'autres organisations universitaires, culturelles et civiques.

Depuis 2016, ce parcours bénéficie d'un programme ERASMUS + permettant la mobilité des étudiant.es (un ou deux semestres) et des enseignant.es entre les deux Universités.

Spécificités

Stage obligatoire Durée : 4 mois minimum Date de début : février

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Camille JUTANT](#)
[Sarah CORDONNIER](#)

Contact secrétariat

icom-master-dpaci@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Droits d'inscription 2019 /2020 en master 243 euros
+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

Candidature

Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission de [M1 Direction de projet et d'établissements culturels](#)

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Savoir coordonner et accompagner des projets de développement artistiques et culturels en Serbie et dans les Balkans, réaliser le bilan et l'évaluation des projets et saisir leurs enjeux à l'échelle des Balkans, et à l'échelle internationale.
- Connaître les acteur/trices public/ques et privé.es des secteurs culturels, dans les Balkans et à l'étranger, leur structure administrative et leur modèle économique.
- Concevoir un projet d'établissement culturel.
- Avoir une capacité de réflexion stratégique au service de compétences techniques de gestion administrative et financière, de management et de montage de projets.
- Savoir organiser un collectif de travail, manager une équipe, communiquer sur un projet.
- Connaître la méthodologie du projet culturel et ses différentes dimensions.
- Savoir faire des recherches documentaires et mener une enquête.
- Avoir la capacité de circonscrire un objet de recherche et adopter la méthodologie appropriée.
- Capacités d'abstraction, d'analyse, d'autonomie et de synthèse.

Connaissances à acquérir

- Connaissance des politiques culturelles dans les Balkans et en Europe
- Connaissance du champ de l'entrepreneuriat culturel
- Compréhension des logiques du tourisme culturel
- Connaissance des étapes et modalités de management de la culture
- Compréhension des enjeux du dialogue interculturel

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Directeur/Directrice de structures de production et de diffusion artistique
- Administrateur/administratrice de structures culturelles
- Secrétaire général.e, chargé.e de programmation et chargé(e) de développement
- Directeur/Directrice des affaires culturelles des collectivités territoriales
- Directeur/Directrice d'établissements d'enseignement artistique
- Médiateur/Médiatrice culturel.le
- Directeur/Directrice d'un centre ou institut français à l'étranger
- Responsable du mécénat dans les entreprises privées ou les fondations
- Chargé.e de mission, de communication, d'ingénierie culturelle